

SERVICE GESTION SOCIALE

Tarifs TTC à compter du 1er janvier 2025 (dont 20% TVA)

	FORMULE STANDARD (Documents de paie à imprimer, signer et transmettre aux salariés)	FORMULE CONFORT (Signature électronique, envoi numérique et bulletin horodaté et certifié)
Bulletins de paie		
Permanent (CDD ou CDI) Ne comprend pas le contrat de travail, la DPAAE, la fin de contrat (attestation pôle emploi, certificat de travail, reçu pour solde tout compte --> voir prestations complémentaires)	16,20 € / bulletin <i>soit 13,50 € HT</i>	17,70 € / bulletin <i>soit 14,75 € HT</i>
Intermittent Inclus : contrat, DPAAE, bulletin, AEM, CS	15,00 € / bulletin <i>soit 12,50 € HT</i>	21,00 € / bulletin <i>soit 17,50 € HT</i>
A prévoir		
Frais d'accès au service Une seule fois dès la signature de la convention de partenariat, en fonction de l'état de votre dossier		
<u>Option 1</u> : Vous êtes déjà affiliés aux organisme sociaux, votre dossier est à jour	105,00 € (forfaitaire) <i>soit 87,50 € HT</i>	126,00 € (forfaitaire) <i>soit 105,00 € HT</i>
<u>Option 2</u> : Il y a quelques informations à actualiser et homogénéiser auprès des différentes caisses (adresse, SIRET, Président, etc.)	150,00 € (forfaitaire) <i>soit 125,00 € HT</i>	174,00 € (forfaitaire) <i>soit 145,00 € HT</i>
<u>Option 3</u> : Vous n'êtes pas encore employeur : affiliation aux organismes sociaux, temps de présentation du statut d'employeur	210,00 € (forfaitaire) <i>soit 175,00 € HT</i>	234,00 € (forfaitaire) <i>soit 195,00 € HT</i>
Abonnement mensuel Stockage, frais de gestion, édition des écritures comptables, veille sociale, déclarations à néant, déclarations sociales mensuelles*, trimestrielles** et annuelles***...)	30,00 € / mois <i>soit 25,00 € HT</i>	36,00 € / mois <i>soit 30,00 € HT</i>
Inscription au service en cours d'année Reprise de toutes vos données sociales depuis le début de l'année civile	6,00 € / bulletin à ressaisir <i>soit 5,00 € HT</i>	6,00 € / bulletin à ressaisir <i>soit 5,00 € HT</i>
Prestations complémentaires Saisie DPAAE sur le portail Modification d'un bulletin de salaire après dépôt des bulletins sur l'Espace Employeur Modification des déclarations après dépôt des documents comptables sur l'Espace Employeur DSN événementielles : arrêt maladie, accident du travail avec arrêt de travail, congé maternité, etc. Changement d'adresse, de SIRET, de domiciliation bancaire, et autres interventions auprès des différents organismes, ...	45,00 € / heure <i>soit 37,50 € HT</i>	45,00 € / heure <i>soit 37,50 € HT</i>

Légende :
* : déclarations mensuelles : AEM, DSN
** : déclaration trimestrielles : FNAS, FCAP (CCNEAC), ...
*** : déclarations annuelles : FCAP-SVP, CASC-SVP, CMB (Médecine du travail intermittents), OPCO (AFDAS ou autre), ...